

on paragraphs 4, 5 and 6 by roll-call, as requested.

Decision: *The first three paragraphs of the resolution were adopted by forty-one votes to none, with four abstentions.*

A vote by roll-call was then taken on paragraphs 4, 5 and 6.

The PRESIDENT (*translated from French*): The result of the vote is as follows:

Votes for: Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Chile, China, Colombia, Cuba, Dominican Republic, Egypt, El Salvador, Ethiopia, Honduras, India, Iran, Iraq, Lebanon, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Philippine Republic, Poland, Saudi Arabia, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Venezuela, Yugoslavia.

Votes against: Australia, Belgium, Denmark, Ecuador, France, Greece, Iceland, Luxembourg, Netherlands, Norway, Sweden, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay.

Abstentions: Afghanistan, Argentina, Bolivia, Czechoslovakia, Guatemala, New Zealand, Turkey.

Decision: *Paragraphs 4, 5 and 6 of the resolution were adopted by twenty-eight votes to fifteen, with seven abstentions.*

A vote was taken on the whole resolution by a show of hands.

Decision: *The resolution was adopted by twenty-seven votes to seven, with thirteen abstentions.*

The PRESIDENT (*translated from French*): I suggest that we elect the eight members of the *ad hoc* Committee at tonight's meeting. In the intervals, between the votes, we could take the simpler items on the agenda so as not to lose too much time.

The meeting rose at 8 p.m.

SIXTY-FIFTH PLENARY MEETING

*Held on Saturday, 14 December 1946,
at 9.15 p.m.*

CONTENTS

	<i>Page</i>
184. Headquarters of the United Nations: report of the Permanent Headquarters Committee: resolutions	1370
185. Arrangements required as a result of the establishment of the permanent headquarters of the United Nations in the United States of America: report of the Sixth Committee: resolution	1375
186. Budgetary and financial arrangements with the Specialized Agencies: report of the Fifth Committee: resolution	1376

et 6 par appel nominal, selon la demande qui a été formulée.

Décision: *Les trois premiers paragraphes de la résolution sont adoptés par quarante et une voix sans opposition, et quatre abstentions.*

Il est procédé au vote par appel nominal sur les paragraphes 4, 5 et 6.

Le PRÉSIDENT: Le résultat du scrutin est le suivant:

Voient pour: Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Salvador, Ethiopie, Honduras, Inde, Iran, Irak, Liban, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République des Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Yougoslavie.

Voient contre: Australie, Belgique, Danemark, Equateur, France, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay.

S'abstiennent: Afghanistan, Argentine, Bolivie, Tchécoslovaquie, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Turquie.

Décision: *Les paragraphes 4, 5, et 6 de la résolution sont adoptés par vingt-huit voix contre quinze, et sept abstentions.*

Il est procédé au vote à main levée sur l'ensemble du projet.

Décision: *Le projet de résolution est adopté dans son ensemble par vingt-sept voix contre sept, et treize abstentions.*

Le PRÉSIDENT: Je propose que nous procédions lors de la séance de nuit, à l'élection de huit membres du Comité *ad hoc*. Nous pourrions procéder à ce vote tout en abordant, dans les intervalles, les points faciles de notre ordre du jour, de façon à ne pas perdre trop de temps.

La séance est levée à 20 heures.

SOIXANTE-CINQUIÈME SÉANCE PLENIÈRE

Tenue le samedi 14 décembre 1946, à 21 h. 15.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
184. Siège des Nations Unies. Rapport de la Commission du siège permanent. Résolutions	1370
185. Arrangements nécessités par l'établissement aux Etats-Unis d'Amérique du siège permanent de l'Organisation des Nations Unies. Rapport de la Sixième Commission. Résolution	1375
186. Relations budgétaires et financières avec les institutions spécialisées. Rapport de la Cinquième Commission. Résolution	1376

	Page		Pages
187. Interim Arrangement on the privileges and immunities of the United Nations concluded with the Swiss Federal Council, and Agreement concerning the Ariana site: report of the Sixth Committee: resolution	1376	187. Accord provisoire relatif aux privilèges et immunités des Nations Unies conclu avec le Conseil fédéral suisse, et Accord concernant l'Ariana. Rapport de la Sixième Commission. Résolution	1376
188. Calling of an international Conference on freedom of information: reports of the Third and Fifth Committees: resolution	1377	188. Convocation d'une Conférence internationale sur la liberté de l'information. Rapports des Troisième et Cinquième Commissions. Résolutions	1377
189. Transfer to the United Nations of advisory social welfare functions of UNRRA: reports of the Third and Fifth Committees	1380	189. Transfert aux Nations Unies des fonctions consultatives exercées en matière de service social par l'UNRRA. Rapports des Troisième et Cinquième Commissions	1380
190. Relations with Specialized Agencies. Approval of agreements with Specialized Agencies: report of Joint Second and Third Committee: resolution	1381	190. Relations avec les institutions spécialisées. Approbation des accords avec les institutions spécialisées. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution ...	1381
191. Transfer to the United Nations of certain non-political functions and activities of the League of Nations, other than those pursuant to international agreements: report of the Joint Second and Third Committee	1385	191. Transfert aux Nations Unies de certaines fonctions et activités non politiques de la Société des Nations autres que celles lui appartenant en vertu d'accords internationaux. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions	1385
192. Housing and town planning: report of the Joint Second and Third Committee: resolution	1386	192. Habitat et Urbanisme. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution	1386
193. Provision of expert advice by the United Nations to Member States: report of the Joint Second and Third Committee: resolution	1387	193. Conseils techniques à donner aux Etats Membres par l'Organisation des Nations Unies. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution	1387
194. Translation of the classics: report of the Third Committee: resolution	1387	194. Traduction des classiques. Rapport de la Troisième Commission. Résolution	1387
195. Establishment of a World Health Organization: reports of the Third and Fifth Committees: resolution	1388	195. Création de l'Organisation mondiale de la santé. Rapport des Troisième et Cinquième Commissions. Résolution ...	1388
196. Registration and publication of treaties and international agreements: report of the Sixth Committee: resolution ...	1389	196. Enregistrement et publication des traités et accords internationaux. Rapport de la Sixième Commission. Résolution	1389
197. Transmission of Information under Article 73e of the Charter. Election of eight members to the <i>ad hoc</i> Committee. 1390		197. Transmission des renseignements visés à l'Article 73 de la Charte. Election des huit membres du Comité <i>ad hoc</i>	1390

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).

184. Headquarters of the United Nations: report of the Permanent Headquarters Committee: resolutions (document A/277)

184. Siège des Nations Unies: Rapport de la Commission du siège permanent. Résolutions (document A/277)

The PRESIDENT (*translated from French*): If the Assembly agrees we will postpone the elections until later, as a number of delegations are absent. I propose therefore to deal with a few of the simpler questions first.

Le PRÉSIDENT: Nous allons attendre un peu, si vous le voulez bien, pour procéder aux élections, car trop de membres sont encore absents. Je vais donc bouleverser un peu l'ordre du jour pour prendre en premier lieu, les points les plus faciles.

I call upon Mr. Austin, representative of the United States of America.

Je donne la parole à M. Austin, représentant des Etats-Unis d'Amérique.

Mr. AUSTIN (United States of America): I am about to make a request for unanimous consent respecting procedure. Mr. Zuleta Angel, the distinguished and beloved Chairman of the Permanent Headquarters Committee, has left the hospital and is here with us this evening. Out of respect and consideration for him, I

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je vais présenter une demande concernant une question de procédure pour laquelle je voudrais avoir le consentement unanime de l'Assemblée. M. Zuleta Angel, l'éminent Président du Comité du siège permanent, a quitté l'hôpital; il est parmi nous ce soir.

make this request to change the order of the agenda. I request unanimous consent to proceed now to the consideration of the report of the Permanent Headquarters Committee, and following that the report of the Sixth Committee on arrangements required as a result of the establishment of the permanent headquarters of the United Nations in the United States of America.

I expect that these items will not provoke any discussion at all and that they may be adopted without objection. If, however, an objection should be interposed, then it is a part and a condition of my request for unanimous consent that we return immediately to the regular order.

Mr. MAKIN (Australia): I take it from what the representative of the United States has said that he wishes to have unanimity in regard to the procedure of the moment, but not as regards the question itself?

Mr. AUSTIN (United States of America): That is correct.

The PRESIDENT (*translated from French*): As I understand it, we are all agreed to discuss items 17 and 18 forthwith. The debate on the report of the Permanent Headquarters Committee is now open (annex 79).

I call upon Mr. Entezam, representative of Iran, Rapporteur.

Mr. ENTEZAM (Iran), Rapporteur (*translated from French*): Before reading the draft resolution, I have a pleasant duty to perform. By a unanimous vote the members of the Permanent Headquarters Committee have instructed me to express before this Assembly its gratitude to Mr. John D. Rockefeller, Jr., for the generous offer he has just made to the United Nations. The name Rockefeller is so well known in the field of philanthropic work that I need not hold the Assembly's attention for long. The applause with which you have just greeted my words clearly demonstrates that the Assembly, too, is unanimous in its thanks to the generous donor.

It was my duty to express from this platform the Assembly's feelings of gratitude; I would like to take this opportunity of thanking also the authorities of the City of New York, who took such quick and generous action to comply with the conditions of this gift and enable us to acquire the site as soon as possible.

It would be unfair to limit my thanks to the city in which our permanent headquarters will shortly be located. Our gratitude goes to all those cities in the United States which so warmly welcomed the inspection groups of the committees and sub-committees sent out to view the proposed sites. The list is too long for me to

Le respect et l'estime que j'ai pour m'incitene à vous proposer d'apporter un changement à notre ordre du jour, et je demande que ceci soit fait avec le consentement unanime de l'Assemblée générale. Je propose de passer dès maintenant à l'examen du rapport du Comité du siège permanent. Immédiatement après la discussion de ce rapport, je propose que nous examinions celui de la Sixième Commission concernant les dispositions qu'il faut prendre en raison de l'établissement du siège permanent de l'Organisation des Nations Unies aux Etats-Unis d'Amérique.

Je pense que ces rapports ne donneront pas lieu à discussion et qu'ils pourront être adoptés sans objection. Si, pourtant, une objection était soulevée, ma demande en vue de modifier l'ordre du jour de la séance par consentement unanime tomberait, et nous reprendrions immédiatement l'examen des questions en suivant l'ordre du jour.

M. MAKIN (Australie) (*traduit de l'anglais*): Si je comprends bien, l'unanimité que demande le représentant des Etats-Unis d'Amérique porte sur la procédure que nous devons adopter pour l'instant et non pas sur le fond de la question?

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Cette interprétation est exacte.

Le PRÉSIDENT: Il me semble que nous sommes tous d'accord pour aborder maintenant les points 17 et 18 de notre ordre du jour. La discussion est ouverte sur le rapport du Comité du siège permanent (annexe 79).

Je donne la parole à M. Entezam, représentant de l'Iran, Rapporteur.

M. ENTEZAM (Iran), Rapporteur: Avant de donner lecture du projet de résolution, j'ai un agréable devoir à remplir. Le Comité du siège permanent, par un vote unanime, m'a chargé de présenter devant cette Assemblée les remerciements qu'elle adresse à M. John D. Rockefeller, Jr., pour l'offre généreuse qu'il vient de faire aux Nations Unies. Le nom de Rockefeller est trop connu dans le domaine des œuvres philanthropiques pour que j'aie besoin de retenir longtemps l'attention de cette Assemblée. Les applaudissements qui ont éclaté il y a un instant montrent clairement que cette Assemblée est unanime pour adresser ses remerciements au généreux donateur.

Il était de mon devoir d'être ici l'interprète des sentiments de gratitude de l'Assemblée et, par la même occasion, je voudrais remercier aussi les autorités de la ville de New-York qui ont pris des dispositions si rapides et si généreuses pour observer les conditions de cette donation et nous offrir la possibilité d'acquérir ce terrain le plus vite possible.

Il serait injuste que mes remerciements aillent seulement à cette ville où sera installé, dès demain, notre siège permanent; ils doivent aussi aller à toutes les villes des Etats-Unis qui ont réservé un accueil si chaleureux aux divers groupes d'inspection des commissions et des sous-commissions que nous avons envoyées chez

name all the cities concerned, but I should like to mention two, and to send them from this platform a message of gratitude on behalf of the Permanent Headquarters Committee.

First comes San Francisco, that paradise of the West where the United Nations Charter was signed and the name of which is so closely linked with the Charter that we cannot think of the latter without calling to mind the very pleasant moments we spent in San Francisco.

My second message of gratitude is for Philadelphia, the cradle of peace and brotherhood.

The Rapporteur then read the proposed resolution.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Zuleta Angel, representative of Colombia.

Mr. ZULETA ANGEL (Colombia) (*translated from French*): I should first like to express my profound gratitude to Senator Austin for his very kind words and for his considerate proposal that the report on the permanent headquarters be considered immediately.

The Permanent Headquarters Committee, which was appointed by the General Assembly in London and over which I had the honour to preside, has travelled a long, sometimes difficult and even dangerous road, but none of the steps it has taken along this road has been useless. Every effort and every study we have made, every project we have examined, every possibility we have envisaged, from the building of a world capital covering an area of forty square miles in Virgilian surroundings to the construction of ultra-modern sky-scrapers of surprising futuristic design, has been of considerable help in enabling us gradually to clarify our thoughts, to filter our impressions and to crystallize our ideas in full knowledge of the facts and after mature consideration.

If within the space of thirty-six hours we have been able to take a firm and final decision on Mr. Rockefeller's magnificent and liberal offer, it is because the studies made and the experience of a year's work have enabled us to realize very quickly the material and moral significance, for the seat of the United Nations headquarters and for the headquarters of international co-operation, of seventeen acres of land on the bank of the East River on the island of Manhattan, where all races and all nations are fused in the crucible of intensive, living, vibrating and magnificent work.

The skyscrapers and chimneys of Manhattan will not hinder our work, as has been feared by some. On the contrary, they will continually remind us of realities and of life. With a profoundly human significance, they will be for us

elles. La liste est trop longue et je ne pourrais pas citer le nom de toutes ces villes, mais je voudrais cependant mentionner deux d'entre elles et leur envoyer de cette tribune un message de reconnaissance au nom du Comité du siège.

Il s'agit premièrement de San-Francisco, ce paradis de l'ouest où la Charte des Nations Unies a été signée et dont le nom est tellement lié avec cette Charte qu'il est impossible de penser à celle-ci sans évoquer dans notre esprit les moments si agréables que nous avons passés à San-Francisco.

Mon second message de reconnaissance est pour Philadelphie, berceau de la paix et de la fraternité.

Le Rapporteur donne alors lecture du projet de résolution.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Zuleta Angel, représentant de la Colombie.

M. ZULETA ANGEL (Colombie): Je voudrais d'abord exprimer ma profonde reconnaissance au sénateur Austin pour les paroles si aimables qu'il a bien voulu prononcer et pour l'appel généreux qu'il a adressé en vue de soumettre immédiatement à votre examen le rapport sur le siège permanent.

Le Comité du siège permanent, nommé par l'Assemblée générale à Londres, que j'ai eu l'honneur de présider, a parcouru une route longue, parfois difficile et même dangereuse, mais aucun des pas qu'il a faits sur cette route n'a été inutile. Tous les efforts et toutes les études que nous avons faits, tous les projets que nous avons étudiés, toutes les possibilités que nous avons envisagées — depuis la construction d'une capitale du monde sur une superficie de quarante milles carrés dans un paysage virgilien, jusqu'à la construction de quelques gratte-ciel qui surprendront par leur architecture évocatrice de l'avenir — tout cela nous a servi de manière très efficace à préciser progressivement notre pensée, à laisser décanter nos impressions et à fixer nos idées en pleine connaissance de cause et après réflexion suffisante.

Si nous avons été en mesure de prendre en trente-six heures une décision ferme et définitive à propos de l'offre magnifique et généreuse de M. Rockefeller, c'est parce que les études poursuivies et l'expérience acquise au cours d'une année de travail nous ont permis de nous rendre très vite compte de ce que signifiaient matériellement et moralement, pour l'emplacement du siège des Nations Unies et du poste de commandement des activités de coopération internationale, dix-sept acres de terrain au bord de l'East River, dans cette île de Manhattan où toutes les races et toutes les nations se fondent dans le creuset d'un travail intense, vivant, trépidant et magnifique.

Les gratte-ciel et les cheminées de Manhattan ne gêneront pas nos travaux, comme d'aucuns l'ont craint. Au contraire, ils nous rappelleront continuellement à la réalité et à la vie. Avec une signification profondément humaine, ils nous

a constant warning not to lose ourselves in the byways of vain and sterile academic discussion. They will be a permanent reminder to us that over and above the more or less conventional rhetoric of diplomacy there exists a turmoil of interests, passions, energies, aspirations and efforts which we must constantly bear in mind in order to direct them, in a surge of world solidarity, towards international co-operation.

We have succeeded in the Committee in adopting by a large majority a final and, to my mind, a splendid recommendation on the location of the site. It only remains for me to appeal for a unanimous vote.

I address myself more particularly to my friends of the Arab League. They all know the appreciation, esteem and cordial affection I bear them. In the name of these feelings of friendship, I ask them earnestly from this platform to set aside with their usual generosity any prejudice they may have against New York and to join with us in the vote as they have joined us in so many magnificent enterprises. We do not want to do anything to distress them. We want to feel that now, as always, they are at our side.

I also wish to make a special appeal to my distinguished friends from Australia who enjoy such great and well-deserved prestige in this Organization because of their ability, their zest for work, and their tenacity. They know that if we had not been faced with the really decisive problem of the enormous distance which the European delegations would have to travel, I should have been at one with them since January in their desire that our Organization should benefit by all the climatic and aesthetic advantages of the Californian paradise.

I address myself to Mr. Makin, whom I value so greatly; I address myself to Mr. Hasluck, whom I so much admire; I address myself also from this platform to Mr. Evatt, that distinguished man who made such a deep impression at the San Francisco Conference. I ask them cordially and affectionately, as a friend, to compromise so that we may all vote for the acceptance of Mr. Rockefeller's generous offer.

In conclusion, I wish to join wholeheartedly in the Rapporteur's well-deserved tribute to Mr. Rockefeller's liberality and social spirit and to the authorities in San Francisco and Philadelphia for all the interest they have shown in the United Nations.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon El-Rifai Bey, representative of Egypt.

EL-RIFAI Bey (Egypt) (*translated from French*): I thank the representative of Colombia for his kind words about the Arab States. The Egyptian delegation wishes to make it clear that it has no prejudice against the city of New York. We shall, however, vote against the resolution now before us, for the reasons already stated in the Committee.

seront un perpétuel avertissement de ne pas nous égarer dans les sentiers d'un académisme stérile et vain. Ils nous rappelleront de façon permanente qu'au-dessus de la rhétorique plus ou moins conventionnelle de la diplomatie, il y a un bouillonnement d'intérêts, de passions, d'énergies, d'aspirations et d'efforts, vers lesquels nous devons tourner nos regards constamment, afin de les orienter, dans un élan de solidarité universelle, vers la coopération internationale.

Nous sommes arrivés, au sein du Comité, à adopter à une grande majorité une recommandation définitive et, à mon sens, magnifique pour l'emplacement du siège. Il ne me reste qu'à faire appel à un vote unanime.

Je désire m'adresser très spécialement à mes amis de la Ligue panarabe. Ils savent tous combien je les apprécie et je les estime, et quelle grande affection je leur voue. Au nom de ces sentiments amicaux, je leur demande cordialement, du haut de cette tribune, d'abandonner avec leur générosité habituelle tout préjugé contre New-York et de nous accompagner dans ce vote, comme ils l'ont fait au cours de tant d'entreprises transcendantes. Nous ne voudrions rien faire qui les afflige. Nous voudrions les sentir maintenant, comme toujours, à nos côtés.

Je veux aussi m'adresser de façon toute particulière à mes éminents amis d'Australie qui jouissent d'un prestige si grand et si mérité au sein de l'Organisation pour leur talent, pour leur ardeur au travail et pour leur ténacité. Ils savent que si le problème vraiment dramatique des énormes distances qu'auraient à parcourir les délégations européennes ne se dressait pas devant nous, j'aurais été à leurs côtés depuis le mois de janvier dans leur désir de permettre à notre Organisation de bénéficier de tous les avantages climatiques et esthétiques du paradis californien.

Je m'adresse à M. Makin que j'apprécie tant; je m'adresse à M. Hasluck que j'admire tant; je m'adresse aussi de cette tribune à cet homme si éminent qui, à la Conférence de San-Francisco, a laissé une impression si profonde, M. Evatt, pour leur demander cordialement, amicalement, affectueusement, qu'ils transigent afin que nous votions unanimement en faveur de l'acceptation de l'offre généreuse de M. Rockefeller.

Pour terminer, je voudrais m'associer, avec la plus grande cordialité, à l'hommage si mérité que le Rapporteur a bien voulu rendre à la générosité et à l'esprit social de M. Rockefeller, ainsi qu'aux autorités de San-Francisco et de Philadelphie, pour tout l'intérêt qu'elles ont montré aux Nations Unies.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. El-Rifai Bey, représentant de l'Égypte.

EL-RIFAI Bey (Égypte): Je remercie le représentant de la Colombie pour les paroles si aimables qu'il a bien voulu adresser aux pays arabes. La délégation égyptienne désire préciser qu'elle n'a aucun préjugé contre la ville de New-York. Nous voterons cependant contre la résolution qui nous est soumise actuellement, pour les raisons déjà exposées devant le Comité.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Sapru, representative of India.

Mr. SAPRU (India): The Indian delegation is of the opinion that the best site for the United Nations is the site to be found in the Presidio in the San Francisco area. We fought for San Francisco, but we are ready to support the development of Roxborough at Philadelphia.

When John Rockefeller made the generous offer, a new situation arose. Our first impulse was to reject that offer. The Committee, however, decided by a large majority against that view, and I made it clear on behalf of the Indian delegation that we were prepared to accept cheerfully the decision of the Committee. We hope that we shall learn to love New York and that New York will learn to like us.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Makin, representative of Australia.

Mr. MAKIN (Australia): I wish to thank the Chairman of the Committee for the very gracious words that he has expressed with regard to my country, myself personally, and Mr. Evatt, the Minister for External Affairs.

I wish to say that I also join with others in their expressions of very warm regard for the Rockefeller family, who have shown such a magnificent spirit in the benefactions that they have made in so many ways for the betterment of mankind and for the great relief of humanity generally.

These gestures, I am sure, leave a very deep impression, and our expressions of gratitude are indeed very sincere. But I would like to say that we still feel very definitely that the choice of New York is not what we regard as the best choice; and it is not with any prejudice against New York that we make that particular statement, for we have reason to think very kindly of the great city of New York, and the association that Australia has as a nation with that city; but we feel that, in the wonderful countryside of this great country of the United States, there are many wonderful sites that could be chosen, that would, we think, give a distinct identity to the headquarters of the United Nations and would not in any way be subject to that circumstance that must, in some ways, deny to the headquarters site that prestige and standing and that foremost position that it should rightly occupy.

Therefore, we have felt from the very beginning that San Francisco did offer all of those facilities and advantages that rightly would have leant toward that particular circumstance. That being so, while recognizing much that has been said by those who have been identified with the work on the Committee and who have sought to find a solution for this problem, we feel, nevertheless, that we must finally register our feeling

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Sapru, représentant de l'Inde.

M. SAPRU (Inde) (*traduit de l'anglais*): La délégation de l'Inde estime que l'emplacement du Présidio dans la région de San-Francisco est celui qui convient le mieux à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons donc été partisans de San-Francisco, mais nous sommes prêts à nous rallier à la proposition préconisant le site de Roxborough près de Philadelphie.

Une situation nouvelle a été créée par l'offre généreuse de M. Rockefeller. Notre premier mouvement a été de rejeter cette offre. Toutefois, le Comité du siège permanent a exprimé un avis contraire à une forte majorité. Aussi ai-je déclaré que la délégation de l'Inde était disposée à accepter de bon gré la décision du Comité. J'espère que nous apprendrons à aimer New-York, et que New-York apprendra à nous apprécier.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Makin, représentant de l'Australie.

M. MAKIN (Australie) (*traduit de l'anglais*): Je tiens à remercier le Président du Comité du siège permanent des paroles très aimables qu'il a prononcées à l'égard de mon pays, de moi-même et de M. Evatt, Ministre des Affaires étrangères d'Australie.

Je voudrais m'associer à l'hommage chaleureux adressé par mes collègues à la famille Rockefeller qui manifesté un si magnifique esprit par des générosités, qui, de tant de manières, ont favorisé le progrès et porté assistance à l'humanité.

Ces actes de générosité ne peuvent manquer, évidemment, de produire une profonde impression, et la gratitude que nous exprimons ici est des plus sincères. Je voudrais dire pourtant que le choix de New-York ne correspond vraiment pas à notre conception du meilleur choix possible. Que cette déclaration ne fasse pas croire que nous ayons un préjugé contre la ville de New-York; au contraire, nous-mêmes et notre pays éprouvons, pour nombre de raisons, une vive sympathie pour cette grande cité. Cependant, il nous semble que, dans le grand pays que sont les Etats-Unis, on pourrait choisir, dans cette merveilleuse campagne, un grand nombre d'endroits dont le caractère propre serait d'être le siège des Nations Unies, et où il n'existerait aucune circonstance qui ne soit pas entièrement compatible avec le prestige, l'éminence, la prééminence même, que devrait nécessairement posséder le siège d'une telle Organisation.

Dès le début, nous avons donc considéré que San-Francisco réunissait certainement toutes les facilités et tous les avantages que le choix à faire pouvait exiger. Aussi, après nous être associés dans une large mesure aux éloges adressés à ceux qui ont participé aux travaux du Comité et cherché à résoudre le problème, croyons-nous devoir déclarer que nous voyons actuellement des objections contre le site en

of objection to this site at this particular moment, for we do not feel that it really supplies what we think is essential for such an important centre as that of the headquarters of the United Nations.

The PRESIDENT (*translated from French*): We shall now vote on the two resolutions at the same time, as they complement each other. There will be a vote by roll-call on the two resolutions before the Assembly.

A vote was taken by roll-call.

The result of the voting is as follows:

Votes for: Afghanistan, Argentina, Belgium, Bolivia, Brazil, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Chile, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, Ethiopia, France, Greece, Guatemala, Honduras, Iceland, India, Iran, Liberia, Luxembourg, Mexico, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Paraguay, Peru, Philippines, Poland, Sweden, Turkey, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Union of Soviet Socialist Republics, Venezuela, Yugoslavia.

Votes against: Australia, Egypt, El Salvador, Iraq, Lebanon, Saudi Arabia, Syria.

Decision: The resolutions were adopted by forty-six votes to seven.

185. Arrangements required as a result of the establishment of the permanent headquarters of the United Nations in the United States of America: report of the Sixth Committee: resolution (document A/271)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item before the Assembly is the report of the Sixth Committee on arrangements required as a result of the establishment of the permanent headquarters of the United Nations in the United States of America (annex 80).

I call upon Mr. Bailey, Australia, Rapporteur of the Sixth Committee.

Mr. BAILEY (Australia), Rapporteur: The Sixth Committee, having considered this question, proposes the adoption of the following resolution:

Mr. Bailey then read the resolution proposed by the Sixth Committee.

The PRESIDENT (*translated from French*): No delegation has asked to speak. I suppose that we should vote on this resolution by a show of hands?

A vote was taken by a show of hands.

Decision: The resolution was adopted by fifty votes to none with one abstention.

Note: At this point in the meeting the General Assembly opened the elections provided for

question; il n'offre pas, selon nous, les conditions que nous jugeons indispensables pour établir un centre de l'importance du siège permanent des Nations Unies.

Le PRÉSIDENT: Nous allons voter maintenant sur les deux résolutions en même temps, car elles se complètent. Il sera procédé au vote par appel nominal sur les deux résolutions soumises à l'Assemblée.

Le vote a lieu par appel nominal.

Voici le résultat du vote:

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Iran, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pérou, République des Philippines, Pologne, Suède, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Yougoslavie.

Votent contre: Australie, Égypte, Salvador, Irak, Liban, Arabie saoudite, Syrie.

Décision: Les résolutions sont adoptées par quarante-six voix contre sept.

185. Arrangements nécessités par l'établissement aux États-Unis d'Amérique du siège permanent de l'Organisation des Nations Unies. Rapport de la Sixième Commission. Résolution (document A/271)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Sixième Commission, relatif aux arrangements nécessités par l'établissement aux États-Unis d'Amérique du siège permanent de l'Organisation des Nations Unies (annexe 80).

Je donne la parole à M. Bailey, représentant de l'Australie, Rapporteur.

M. BAILEY (Australie), Rapporteur: La Sixième Commission, après avoir examiné cette question, propose l'adoption de la résolution suivante:

M. Bailey donne lecture de la résolution proposée par la Sixième Commission.

Le PRÉSIDENT: Il n'y a pas d'orateur inscrit, je suppose que nous pouvons voter à main levée sur cette résolution?

Le vote à lieu à main levée.

Décision: La résolution est adoptée par cinquante voix contre zéro, et une abstention.

Note: A ce moment, l'Assemblée générale commence à procéder aux élections prévues par

under the terms of the resolution adopted at the sixty-fourth meeting concerning the transmission of information communicated by Members under Article 73, paragraph e of the Charter. For the record of the elections, see page 1390.

186. Budgetary and financial arrangements with the specialized agencies: report of the Fifth Committee: resolution (document A/259)

The PRESIDENT (*translated from French*): I suggest that we now deal with the report of the Fifth Committee on budgetary and financial arrangements with specialized agencies (annex 81).

I call upon Mr. Aghnides, representative of Greece, Rapporteur.

Mr. AGHNIDES (Greece), Rapporteur (*translated from French*): Article 17, paragraph 3, of the Charter, provides that the General Assembly "shall consider and approve any financial and budgetary arrangements with specialised agencies and shall examine the administrative budgets of such specialised agencies with a view to making recommendations to the agencies concerned."

The question of a joint treasury for the United Nations and the specialised agencies was studied exhaustively in the Fifth Committee. After an exchange of views, it was finally decided to lay before the Assembly the resolution, which was adopted in the Committee by a majority of thirty-six votes.

The Rapporteur then read the text of the resolution.

The PRESIDENT (*translated from French*): Does anyone wish to speak on this subject? If not, I shall consider the resolution as adopted unanimously.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

187. Interim Arrangement on the privileges and immunities of the United Nations concluded with the Swiss Federal Council, and Agreement concerning the Ariana site: report of the Sixth Committee: resolution (document A/257)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Sixth Committee on interim Arrangements on the privileges and immunities of the United Nations concluded with the Swiss Federal Council, and on Agreements concerning the Ariana site (annex 82).

I call upon Mr. Bailey, representative of Australia, Rapporteur of the Sixth Committee.

Mr. BAILEY (Australia), Rapporteur, *then read the text of the resolution contained in the report.*

la résolution, adoptée à la soixante-quatrième séance, concernant la transmission des renseignements communiqués par les Membres en application de l'Article 73, paragraphe e, de la Charte. Pour le compte rendu des élections, voir page 1390.

186. Relations budgétaires et financières avec les institutions spécialisées. Rapport de la Cinquième Commission. Résolution (document A/259)

Le PRÉSIDENT: Je propose que nous passions à l'examen du rapport de la Cinquième Commission sur les relations budgétaires avec les institutions spécialisées (annexe 81).

Je donne la parole à M. Aghnides, représentant de la Rapporteur.

M. AGHNIDES (Grèce) Rapporteur: Aux termes de l'Article 17, paragraphe 3, de la Charte, l'Assemblée générale examine et approuve tous arrangements financiers et budgétaires passés avec les institutions spécialisées et examine leurs budgets administratifs en vue de leur adresser des recommandations.

La question de la création d'une trésorerie commune pour les Nations Unies et les institutions spécialisées a longuement retenu l'attention de la Cinquième Commission. Celle-ci, après un échange de vues, a décidé finalement de soumettre à cette Assemblée le projet de résolution adopté par la Commission à la majorité de trente-six voix.

Le Rapporteur donne lecture de la résolution.

Le PRÉSIDENT: Si personne ne demande la parole, je considérerai la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

187. Accord provisoire relatif aux privilèges et immunités des Nations Unies conclu avec le Conseil fédéral suisse, et Accord concernant l'Ariana. Rapport de la Sixième Commission. Résolution (document A/257)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Sixième Commission sur l'Accord provisoire relatif aux privilèges et immunités des Nations Unies, conclu avec le Conseil fédéral suisse, et sur l'Accord concernant l'Ariana (annexe 82).

Je donne la parole à M. Bailey, représentant de l'Australie, Rapporteur de la Sixième Commission.

M. BAILEY (Australie), Rapporteur, *lit le texte de la résolution contenue dans le rapport.*

The PRESIDENT (*translated from French*): Does anyone wish to speak on this subject, If not, I consider the resolution as adopted un-animously.

Decision: *The resolution was adopted un-animously.*

188. Calling of an international Conference on freedom of information: reports of the Third and Fifth Committees: resolution (document A/229 and A/261)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Third Committee on the calling of an inter-

I call upon Mrs. Lionaes, representative of Norway, Rapporteur of the Third Committee. national Conference on freedom of information (annexes 83, 83a).

Mrs. LIONAES (Norway), Rapporteur: We are asked to consider the report of the Third Committee on the proposal of the Philippine delegation that an international Conference on freedom of information be called during 1947. Needless to say, this is a most important resolution. The first freedom of all, by a definition familiar to everyone, is freedom of speech and expression everywhere in the world. Today, the peoples of the world have arrived at the stage of aversion to totalitarian restrictions on the free circulation of news and information which, in years not long passed, poisoned the minds of millions. The lifting of war-time restrictions and censorship demanded by these peoples has served to open up new horizons.

People everywhere will be profoundly grateful if the United Nations can do something to transform an ideal into actual fact. The first step proposed by the Third Committee is a conference devoted to every aspect of international freedom of information, a Conference at which the problems involved may be discussed by representatives of the United Nations. The problems will be numerous, but they should not be insuperable. Many of them will naturally be technical in character, but at this stage it is sufficient to point out that, while the resolution before you recognizes these problems, it does not lose sight of the philosophical concepts. We are far more likely to live at peace with each other if there is an untrammelled flow of honest and unbiased information between the peoples of the world. You will have read the report by the Third Committee outlining the steps leading up to the passing of the draft resolution which I trust you will accept.

The PRESIDENT (*translated from French*): To the report contained in document A/299 must be added the proposal contained in docu-

Le PRÉSIDENT: Si personne ne demande la parole à ce sujet, je considérerais la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

188. Convocation d'une Conférence internationale sur la liberté de l'information. Rapports des Troisième et Cinquième Commissions. Résolution (documents A/299 et A/261)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Troisième Commission relatif à la convocation d'une Conférence internationale sur la liberté de l'information (annexes 83, 83a).

Je donne la parole à Mme Lionaes, représentant de la Norvège, Rapporteur de la Troisième Commission.

Mme LIONAES (Norvège), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): Vous êtes maintenant invités à examiner le rapport de la Troisième Commission sur la proposition de la délégation des Philippines tendant à la convocation en 1947 d'une Conférence internationale sur la liberté de l'information. Il est inutile de souligner l'importance de cette résolution. Selon une définition bien connue, la première de toutes les libertés est la liberté de parole et d'expression. Aujourd'hui, les peuples du monde sont résolument hostiles aux restrictions imposées par les régimes totalitaires à la libre circulation des nouvelles et des informations, à ces restrictions qui ont empoisonné des millions d'esprits pendant les années qui viennent de s'écouler. La suppression des restrictions et de la censure du temps de guerre, que réclamaient ces peuples, a ouvert des horizons nouveaux.

Dans le monde entier, les peuples seraient profondément reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies si elle pouvait aider à faire de cet idéal une réalité. La première mesure que la Troisième Commission envisage de prendre est la convocation d'une Conférence chargée d'examiner les divers aspects du problème de la liberté de l'information sur le plan international, et où les questions en jeu seront examinées par des représentants des Nations Unies. Ces questions seront nombreuses mais il ne devrait pas être impossible de les régler. Nombre d'entre elles sont, naturellement, d'ordre technique; mais, au point où nous en sommes, il suffit de signaler que, tout en reconnaissant l'existence de ce genre de questions, la résolution ne perd pas de vue les concepts philosophiques. Nous avons beaucoup plus de chances de voir la paix régner parmi nous si, entre les peuples du monde entier, peut circuler librement un courant d'informations honnêtes et impartiales. Vous avez sous les yeux le rapport de la Troisième Commission: il fait l'historique des initiatives aboutissant à la résolution qui vous est proposée et que vous adopterez, je l'espère.

Le PRÉSIDENT: Au rapport contenu dans le document A/229, il faut ajouter la proposition contenue dans le document A/261 (annexe 89a),

ment A/261 (annex 89a), that the sum of 28,000 dollars be placed at the disposal of the Secretariat for 1947, to cover any expenses involved by that Conference. The two reports go together.

I call upon Mr. Romulo, representative of the Philippine Republic.

Mr. ROMULO (Philippine Republic): In sponsoring the Philippine resolution calling for an international Conference on freedom of information, it is gratifying to recall the many evidences of common concern and general agreement which attended the discussion of the proposal in the Third Committee. We regard it as a happy augury for the future of the United Nations that the principle underlying this important project has been accepted by an overwhelming majority of the delegations.

The resolution speaks for itself, and it is not necessary to repeat here the arguments that were adduced in support of this proposal when it was discussed in Committee. I only wish to revert to the one cardinal objective of this proposal, namely, to ensure the freest possible flow of information throughout the world and by this means to clear away distrust and suspicion between nations and promote the growth of international understanding.

Nobody, I believe, will dispute the existence of this problem or the urgency with which it demands attention. That the General Assembly should decide, during its historic first session, to act upon this problem is an eloquent recognition of the fact that freedom of information is an integral part of the process of building the peace.

The resolution has been couched in terms sufficiently broad to encompass all the possibilities which this problem is certain to inspire. By its terms, the Economic and Social Council, as well as the conference itself, is given the fullest opportunity to explore the principle of freedom of information and its various ramifications in actual practice.

It may be well to summarize in a few words the important points which were raised during the debate in the Third Committee and on which there was general agreement. First, noting that the resolution as revised by our delegation now includes the radio and films in addition to the press, most of the delegations expressed their approval of the project in its expanded form. Secondly, it was the general opinion that the Economic and Social Council should delegate the Sub-Commission on Freedom of Information of the Commission on Human Rights to work on the project, and that it should feel free to call upon the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, and other international bodies for necessary assistance and collaboration. Thirdly, it was stated that, while it is wise to insist upon the inclusion in the

qui consiste à mettre à la disposition du Secrétariat une somme de 28.000 dollars, pour 1947, afin de couvrir les frais éventuels de cette Conférence. Les deux rapports vont ensemble.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Romulo, représentant de la République des Philippines.

M. ROMULO (République des Philippines) (*traduit de l'anglais*): En présentant la résolution de la délégation des Philippines, tendant à la convocation d'une Conférence internationale sur la liberté de l'information, j'éprouve une grande satisfaction à rappeler les nombreuses preuves de communauté de pensée et d'accord général qui ont marqué la discussion de notre proposition à la Troisième Commission. Le fait que le principe qui se trouve à la base de cet important projet ait été adopté par une majorité écrasante des délégations nous semble de bon augure pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

La résolution dont il s'agit se justifie d'elle-même, et il n'est pas nécessaire de reprendre ici les arguments qui ont été invoqués en sa faveur lors de sa discussion à la Commission. Je désire seulement entretenir l'Assemblée du principal objectif de cette résolution, à savoir une diffusion aussi large que possible des informations à travers le monde, afin de dissiper la méfiance et les soupçons entre nations et favoriser le développement d'une entente internationale.

Personne ne contestera, je pense, ni le fait que ce problème se pose effectivement, ni la nécessité de lui donner à bref délai une solution. Le fait qu'au cours de cette première session, qui a un caractère historique, l'Assemblée prenne des mesures en cette matière, démontre péremptoirement qu'assurer la liberté d'information est une des tâches indispensables à l'édification de la paix.

La résolution a été rédigée en des termes suffisamment larges pour englober toutes les suggestions qui ne manqueront pas de se faire jour au cours de l'examen de ce problème. Elle prévoit que le Conseil économique et social, ainsi que la Conférence elle-même, auront toute latitude d'examiner le principe de la liberté d'information et ses diverses applications dans le domaine pratique.

Peut-être y a-t-il lieu de résumer en quelques mots les points importants qui ont été soulevés à la Troisième Commission au cours de la discussion, et sur lesquels l'accord a été général. En premier lieu, la plupart des délégations, constatant que la résolution, dans le texte modifié par la délégation des Philippines, couvre maintenant, outre la presse, la radio et le cinéma, ont exprimé leur approbation du projet sous sa forme amplifiée. En deuxième lieu, l'opinion générale a été que le Conseil économique et social devrait confier l'étude du projet à la Sous-Commission des droits de l'homme, chargée de la liberté de l'information, et que le Conseil devrait pouvoir demander l'assistance et la collaboration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, ainsi que celles d'autres organismes internationaux.

proposed Conference of persons actually engaged or experienced in the press, radio and films, some means should be devised of making any agreements that may be arrived at during the Conference, binding upon all the participating Member States. Finally, it was suggested that the Conference should apply itself to the task of ensuring the free flow of truthful and honest information.

With respect to the inclusion of the radio and films to which the delegation of the Soviet Union objected in the Third Committee, I wish to say that it was thought best to have only one conference on the various related phases of freedom of information instead of three—a consideration which should be conclusive for our colleagues from the Soviet Union with their well-known distaste for the bewildering multiplicity of international organizations and international conferences.

Within the broad limits of the resolution, the Conference may take up such matters as those enumerated by the representative of the United Kingdom in the Third Committee, including the outlawing of government censorship in times of peace, the extension of reasonable facilities to *bona fide* press, film and radio correspondents to travel and reside in the territories of the Member States, and to distribute and transmit news without discrimination, and the possibility of drawing up an international code of ethics for journalists and other persons engaged in the dissemination of news.

I have permitted myself these random remarks by way of showing that the proposed Conference will be open to the greatest possible variety of suggestions and recommendations. It is an undertaking to which each of us can contribute some useful idea and workable proposition. I know of no project on which we can all get together with less divergence on objectives than a conference which will be devoted to the clearing away of the obstacles that stand in the path of genuine international understanding.

We have all declared ourselves in favour of freedom as a matter of basic principle. The calling of the proposed international Conference will give us an opportunity of showing ourselves in favour of freedom as a matter of practical necessity.

The PRESIDENT (*translated from French*): I put to the vote the resolution proposed by the Third Committee together with the conclusions of the report of the Fifth Committee.

Decision: *The resolution proposed by the Third Committee and the conclusions of the report of the Fifth Committee were adopted unanimously.*

En troisième lieu, on a déclaré que, s'il est utile et nécessaire de s'assurer, pour la Conférence envisagée, la participation de gens de métier ayant l'expérience de la presse, de la radio et du cinéma, on devrait également faire en sorte que tous les accords qui pourraient être élaborés au cours de la Conférence lient tous les Etats Membres qui participeront à celle-ci. Enfin, on a suggéré que la Conférence devra s'appliquer à assurer la libre diffusion des informations sincères et dignes de foi.

En ce qui concerne la mention, dans la résolution, de la radio et des films cinématographiques, mention contre laquelle la délégation de l'Union soviétique s'est élevée à la Troisième Commission, je désire faire observer que l'on a jugé préférable de ne tenir, pour les divers domaines connexes de l'information, qu'une seule conférence au lieu de trois. C'est là une considération qui devrait emporter l'adhésion de nos collègues de l'Union soviétique dont on connaît l'aversion pour la multiplicité déroutante des organisations et conférences internationales.

L'ampleur du cadre de la résolution permettra à la Conférence d'aborder des questions comme celles qu'a énumérées à la Troisième Commission le représentant du Royaume-Uni, notamment: la proscription de la censure gouvernementale en temps de paix; l'octroi, sans inégalités de traitement, aux représentants authentiques de la presse, du cinéma et de la radio, de facilités raisonnables leur permettant de voyager et de résider dans les territoires des Etats Membres ainsi que d'y répandre et d'y transmettre des nouvelles; la possibilité de formuler un code international d'honneur pour les journalistes et les autres personnes dont la profession est de diffuser les nouvelles.

Si j'ai pris la liberté de formuler ces quelques observations un peu décousues, c'est afin de montrer que la Conférence fournira l'occasion de faire le plus grand nombre possible de suggestions et de recommandations diverses. Il s'agit d'une entreprise à laquelle chacun d'entre nous peut apporter quelque idée constructive et quelque proposition réalisable. Je ne connais pas de tâche à laquelle nous puissions nous atteler ensemble avec moins de divergences sur les objectifs à atteindre qu'une conférence ayant pour objet de faire disparaître les obstacles qui se dressent dans la voie d'une entente véritable entre les nations.

Nous nous sommes tous déclarés partisans de la liberté, en tant que principe fondamental. La convocation de la Conférence internationale envisagée nous donnera l'occasion de nous déclarer partisans de la liberté, en tant que nécessité pratique.

Le PRÉSIDENT: Je mets aux voix la résolution proposée par la Troisième Commission, conjointement avec les conclusions du rapport de la Cinquième Commission.

Décision: *La résolution proposée par la Troisième Commission et les conclusions du rapport de la Cinquième Commission sont adoptées à l'unanimité.*

189. Transfer to the United Nations of advisory social welfare functions of UNRRA: reports of the Third and Fifth Committees (documents A/255 and A/260)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Third Committee on the transfer to the United Nations of certain advisory functions of UNRRA (annex 84). The Assembly will also have to discuss the report of the Fifth Committee on budgetary implications (annex 84a).

I call upon Mrs. Lionaes, Rapporteur.

Mrs. LIONAES (Norway), Rapporteur: UNRRA has helped the countries devastated by war not only by furnishing food, clothing, medical supplies and equipment, but also by placing at their disposal: social welfare experts; fellowships enabling qualified officials to go abroad so as to become familiar with the latest advances in social welfare technique; demonstration materials for the vocational training of handicapped persons and for the manufacture of prosthetic appliances; technical publications on social welfare. This assistance has been extremely useful.

UNRRA, on the point of ending its activities, has requested the United Nations to continue them. The General Assembly has referred to the Third Committee the report and recommendations of the Secretary-General on the transfer to the United Nations of the activities carried on by UNRRA in the field of social welfare, with the exception of those relating to displaced persons.

The countries at present assisted by UNRRA have been so devastated by war that the continuation of these functions is essential. The social services of these countries have to cope with unlimited misery: children who are suffering atrociously from the effects of the war; old people who have lost their source of support; infirm and crippled, whom the war created in tens of thousands; innumerable homeless because of the insane destruction; physically and mentally handicapped persons; survivors of concentration camps and nazi and fascist prisons.

To sum up, there is a world of suffering, the like of which has never been known. Therefore, the Third Committee unanimously recommends that the United Nations take over the functions carried on by UNRRA in the field of social welfare.

The Fifth Committee has examined the draft budget submitted by the Secretary-General for

189. Transfert aux Nations Unies des fonctions consultatives exercées en matière de service social par l'UNRRA. Rapports des Troisième et Cinquième Commissions. Résolution (documents A/255 et A/260)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Troisième Commission sur le transfert aux Nations Unies des fonctions consultatives exercées en matière de service social par l'UNRRA, ainsi que la discussion du rapport de la Cinquième Commission sur les implications budgétaires (annexes 84, 84a).

Je donne la parole à Mme Lionaes, Rapporteur.

Mme LIONAES (Norvège), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): L'UNRRA a aidé les pays dévastés par la guerre en leur fournissant des vivres, des vêtements, des produits médicaux et du matériel de toute sorte, et aussi en mettant à leur disposition: des experts en matière d'assistance sociale; des bourses permettant à des fonctionnaires qualifiés de se rendre à l'étranger afin de s'initier aux derniers progrès accomplis dans la technique de l'assistance sociale; du matériel de démonstration pour la rééducation professionnelle des infirmes et pour la fabrication d'appareils de prothèse; des publications techniques ayant trait aux questions d'assistance sociale. Cette aide a été d'une extrême utilité.

L'UNRRA, qui est maintenant sur le point de terminer ses travaux, a demandé à l'Organisation des Nations Unies d'en assurer la continuation. L'Assemblée générale a renvoyé à la Troisième Commission le rapport et les recommandations du Secrétaire général concernant le transfert aux Nations Unies des activités exercées par l'UNRRA dans le domaine du service social, à l'exception des services relatifs aux personnes déplacées.

Les pays qui, à l'heure actuelle, bénéficient de l'aide de l'UNRRA ont été à tel point dévastés par la guerre qu'il est indispensable que les fonctions assumées par l'UNRRA continuent d'être exercées. Les services sociaux de ces pays ont à faire face à une misère indescriptible: des enfants ont souffert d'une manière atroce des effets de la guerre; des vieillards ont perdu leur soutien; les infirmes et les invalides de guerre se comptent par dizaines de milliers; d'innombrables personnes sont sans abri en raison des destructions insensées qui ont été opérées; des personnes physiquement et mentalement déficientes attendent de l'aide; les survivants des camps de concentration et des geôles nazies et fascistes en ont également besoin.

Il y a un monde de souffrances à soulager, l'histoire n'a jamais rien connu de pareil. C'est pourquoi la Troisième Commission a été unanime à recommander que l'Organisation des Nations Unies reprenne les fonctions exercées jusqu'ici par l'UNRRA dans le domaine des services sociaux.

La Cinquième Commission a examiné les estimations budgétaires transmises par le Secr-

the taking over of these functions (annex ...). It has approved a total allocation of about 670,000 dollars (U.S.), it being understood that within the limits of this allocation, the services furnished to each country will be determined by the interested Government. The extent of the needed services to be furnished to the various governments will be determined by the Secretary-General and will be reviewed by the Permanent Social Commission at its first session. This Commission will subsequently give directives and control the execution of this programme.

The PRESIDENT (*translated from French*): Documents A/255 and A/260 should be voted upon together.

If there is no objection the resolution proposed by the Third Committee and the conclusions of the report of the Fifth Committee are adopted.

Decision: *The resolution contained in document A/255 and the conclusions of document A/260 were adopted unanimously.*

190. Relations with specialized agencies
Approval of agreements with specialized agencies: report of Joint Second and Third Committee: resolution (document A/242)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Joint Second and Third Committee on relations with specialized agencies and approval of agreement with specialized agencies (annex 85)

I call upon Mr. Chang, representative of China, Rapporteur of the Joint Second and Third Committee.

Mr. CHANG (China), Rapporteur: Two items were referred by the General Assembly to the Joint Second and Third Committee:

1. Relations between the United Nations and the specialized agencies.

2. Consideration and approval of agreements concluded with the specialized agencies.

Since the two items mentioned above are closely inter-related, they were jointly discussed by the Committee.

In accordance with Article 63 of the Charter, the Economic and Social Council, during its second session, concluded agreements between the United Nations and the International Labour Organization (document A/72), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (document A/77), the Food and Agriculture Organization of the United Nations (document A/78); and, during its third session, an agreement between the United Nations and the International Civil Aviation Organization (document A/106).

taire général pour l'accomplissement de ces fonctions (annexe ...). Elle a approuvé un budget total d'environ 670.000 dollars (E-U.), étant bien entendu que dans les limites de ce crédit, les services qui seront rendus à chaque pays seront déterminés par les Gouvernements intéressés. La mesure des services qu'il est nécessaire de fournir aux divers Gouvernements, sera déterminée par le Secrétaire général, et la question sera examinée par la Commission sociale permanente lors de sa première session. Cette Commission donnera alors des directives et contrôlera l'exécution de ce programme.

Le PRÉSIDENT: Le document A/260 doit être joint au document A/255 et les deux résolutions contenues dans ces documents doivent être votées en même temps.

S'il n'y a pas d'objection, la résolution proposée par la Troisième Commission et les conclusions du rapport de la Cinquième Commission sont adoptées.

Décision: *La résolution contenue dans le document A/255 et les conclusions du document A/260 sont adoptées à l'unanimité.*

190. Relations avec les institutions spécialisées. Approbation des accords avec les institutions spécialisées. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution (document A/242)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions sur les relations avec les institutions spécialisées et l'approbation des accords avec les institutions spécialisées (annexe 85).

Je donne la parole à M. Chang, représentant de la Chine, Rapporteur de la Commission mixte.

M. CHANG (Chine) Rapporteur (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale avait renvoyé à la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions les deux questions suivantes:

1. Relations entre les Nations Unies et les institutions spécialisées:

2. Examen et approbation des accords conclus avec les institutions spécialisées.

Comme ces deux questions sont étroitement liées, la Commission les a examinées conjointement.

Au cours de sa deuxième session, le Conseil économique et social, conformément à l'Article 63 de la Charte, a conclu des accords entre les Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail (document A/72), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (document A/77), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (document A/78); et au cours de sa troisième session, un accord entre les Nations Unies et l'Organisation de l'aviation civile internationale (document A/106). Ces

These agreements were submitted to the General Assembly for its approval at the present session.

It will not be necessary for me to read the whole report and I do not propose to read through all the Agreements. I have nothing more to say except to proceed to recommend to the General Assembly the adoption of the resolution proposed by the Committee.

The Rapporteur then read the text of the resolution.

This is an important moment because we are about to formalize the relationship between the United Nations and the specialized agencies. It is naturally the wish of all who are interested in this organizational aspect of the United Nations to wish that the agreements will be unanimously adopted.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Gromyko, representative of the Union of Soviet Socialist Republics.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics): The Union of Soviet Socialist Republics does not take part in the activities of the specialized agencies. Therefore, our delegation will not vote in favour of the approval of the agreements. It will abstain from voting on this point of the agenda.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Bartos, representative of Yugoslavia.

Mr. BARTOS (Yugoslavia) (*translated from French*): In the Economic and Social Council and in the Sixth Committee the Yugoslav delegation voted against the article dealing with relations with the International Court of Justice. For the reasons already explained, we believe that this article is contrary to the Charter. The Yugoslav delegation is regretfully obliged to abstain from voting.

The PRESIDENT (*translated from French*): We shall now proceed to a vote on the resolution.

A vote was taken by a show of hands.

Decision: *The resolution was adopted by forty-four votes to none with five abstentions.*

The PRESIDENT (*translated from French*): As the Rapporteur has just pointed out, we have fulfilled one of our obligations under the Charter as set forth in Article 57. Mr. Phelan, Director of the International Labour Organization is here with us today. I take it that you would like to hear him and therefore, if you agree, I shall call upon him to make a short statement.

Mr. PHELAN (Director-General of the International Labour Organization): Mr. President, I much appreciate your courtesy in calling on me at this moment. I know how precious the

accords ont été soumis pour approbation à l'Assemblée générale à la présente session.

Il serait inutile que je lise le rapport en entier et je n'ai pas non plus l'intention de lire le texte des accords en question. Il ne me reste plus maintenant qu'à recommander à l'Assemblée l'adoption de la résolution proposée dont je vais lire le texte.

Le Rapporteur lit le texte de la résolution.

L'heure a sonné d'une décision importante: il s'agit de donner une forme officielle aux relations entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées. Il est naturel que tous ceux qui s'intéressent à cet aspect de la vie de l'Organisation des Nations Unies souhaitent que les accords en question soient adoptés à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Gromyko, représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit de l'anglais*): L'Union des Républiques socialistes soviétiques ne participe pas aux activités des institutions spécialisées. En conséquence notre délégation ne votera pas pour l'approbation des accords en question, elle s'abstiendra de voter sur ce point.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Bartos, représentant de la Yougoslavie.

M. BARTOS (Yougoslavie): La délégation yougoslave a voté, au sein du Conseil économique et social et de la Sixième Commission, contre l'article qui a trait aux relations avec la Cour internationale de Justice, car elle estime que cet article est contraire à la Charte pour des raisons déjà exposées. La délégation yougoslave regrette d'être obligée de s'abstenir lors du vote.

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant voter sur cette résolution.

Le vote a lieu à main levée.

Décision: *La résolution est adoptée par quarante-quatre voix contre zéro, et cinq abstentions.*

Le PRÉSIDENT: Comme le Rapporteur vient de l'indiquer, nous avons rempli une des obligations qui nous étaient prescrites par la Charte dans son Article 57. M. Phelan, Directeur de l'Organisation internationale du Travail, se trouve parmi nous. Je suppose que vous serez heureux de l'entendre et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je lui donnerai la parole pour une courte déclaration.

M. PHELAN (Directeur de l'Organisation internationale du Travail) (*traduit de l'anglais*): Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de la courtoisie avec laquelle vous avez bien

moments are at your disposal, and I shall take very few of them.

It is fitting that my first words to the Assembly should be a tribute to the delegations of the Economic and Social Council and of the Governing Body of the International Labour Organization which negotiated the agreement which has just been approved. Theirs was no easy task. True, they met in the friendliest spirit, with a common starting post and a common objective, but there was, in the nature of things, plenty of room for disagreement among friends. That those differences were happily resolved was due in no small degree to the leaders of the two sides, Sir Ramaswami Mudaliar, the President of the Economic and Social Council, and Mr. Myrddin Evans, the Chairman of the Governing Body of the International Labour Organization. I should like also to thank the members of the Second, Third and Sixth Committees of the Assembly as a result of whose labours the Assembly has been able to approve the agreement thus negotiated.

The decision which the Assembly has just taken is the final step in a procedure whereby the United Nations and the International Labour Organization enter into official relationship. But such a description, while accurate, is misleading: it masks the importance of what has really taken place.

The Assembly has not merely placed the seal of approval on an agreement defining methods of co-operation. It has given effect to a deeply felt desire on both sides that such co-operation shall be instituted; a desire based on a profoundly held belief that collaboration between our two institutions is of the very essence of the world's efforts to achieve peace, production and prosperity.

That belief is no recent conviction born of administrative considerations. As long ago as 1944, the International Labour Organization, when restating its aims and methods in the Declaration of Philadelphia, recognized that its aims could not be achieved nor its methods prove effective, if it worked in isolation, and so it pledged in advance its co-operation with such other agencies as might have had committed to them the responsibilities of international action in the framework of a world organization.

In San Francisco the United Nations expressed an equal sense of the need for co-ordinated international effort and provided in Article 63 of the Charter the procedure by which it should be sought. Today those two great currents join together in a single stream of fulfilment carrying with it an added volume of energy harnessed for the purposes of human progress.

We welcome this result because we believe that working together we can achieve more than we could achieve by working separately. Any agreement to work together involves, naturally,

voulu m'accorder la parole. Je demanderai à cette Assemblée de me consacrer quelques instants seulement, car je sais combien est précieux le temps dont elle dispose.

Il sied que mes premières paroles apportent un hommage aux délégations du Conseil économique et social et du conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail, qui ont négocié l'accord qui vient d'être approuvé. Leur tâche n'a pas été aisée. En vérité, l'amitié la plus grande a marqué leur rencontre; leurs buts et leurs points de départ étaient communs mais la nature des choses rendait possibles des désaccords entre amis. L'heureux aplanissement de ces divergences est dû, pour une large part, à ceux qui ont dirigé les négociations de chaque côté, à Sir Ramaswami Mudaliar, Président du Conseil économique et social, et à M. Myrddin Evans, Président du Conseil d'administration de l'OIT. Je voudrais remercier également les membres des Deuxième, Troisième et Sixième Commissions pour leurs travaux, grâce auxquels l'Assemblée s'est trouvée en mesure d'approuver maintenant l'accord qui a été ainsi négocié.

La décision que vient de prendre l'Assemblée est la dernière étape d'une procédure par laquelle l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail sont officiellement reliées. Mais une telle qualification, bien qu'exacte, pourrait donner une impression fautive car elle masque l'importance des événements qui ont eu lieu.

L'Assemblée n'a pas seulement approuvé un accord définissant des méthodes de coopération. Elle a réalisé le profond désir que l'on ressentait de part et d'autre de voir cette collaboration s'établir, désir qui est né de la ferme conviction que cette collaboration entre nos deux institutions est un élément essentiel des efforts du monde pour la paix, la production et la prospérité.

Cette conviction, d'autre part, n'est pas une opinion récente résultant de considérations d'ordre administratif. Dès 1944, l'Organisation internationale du Travail, en proclamant à nouveau ses objectifs et ses méthodes dans la Déclaration de Philadelphie, a reconnu que ses buts ne pouvaient être atteints et que ses méthodes ne pouvaient être efficaces si l'Organisation travaillait dans l'isolement; elle s'est donc engagée d'avance à coopérer avec toute autre institution à laquelle il pourrait incomber d'agir sur le plan international dans le cadre d'une organisation mondiale.

De même, à San-Francisco, l'Organisation des Nations Unies a souligné la nécessité d'une coordination de l'effort international, et institué, à cette fin, les méthodes prévues par l'Article 63 de la Charte. Aujourd'hui, ces deux grandes tendances se confondent en un seul courant d'action qui vient apporter, à l'œuvre du progrès humain, une énergie nouvelle.

C'est là un succès que nous saluons; nous sommes convaincus en effet que le travail en commun donnera des résultats supérieurs à ceux que nous obtiendrions en agissant séparément.

concessions on both sides. Such concessions as we have made, we make gladly believing them to be more than justified by the advantages to the great cause which both of our institutions exist to serve.

We retain, as indeed it is in the interests of our joint effort that we should, all those fundamental characteristics of our unique tripartite constitution which have been our strength in the past and are the promise of our success in the future. But we shall operate under that constitution, not only to pursue those objectives which are properly within our sphere of action, but also in order to mobilize still greater support for the work of the United Nations of which we are now proud to be the recognized associate.

We look to the United Nations to maintain peace, since without peace the world is headed for destruction. We look to it also to deal with those problems of finance, of international trade, of agricultural development, of transport organization, of health and of educational progress, without which, peace would be dangerously void of positive content. And we look, in particular, to the Economic and Social Council to provide that framework of economic and financial order without which the illimitable resources of the world cannot be made available for human betterment.

On our side we bring the substantial achievements of more than a quarter of a century. We bring the determination to continue to apply that experience to the promotion of social justice, so that what the world produces may be fairly distributed, and so that thereby all these various efforts may rest on an increasingly solid foundation.

Perhaps I should warn you that we may also bring you problems to solve. We have already referred to the Economic and Social Council the discussions which took place at our American conference in Mexico City last April dealing with industrialization. Next autumn we are holding an Asiatic conference in New Delhi, to be followed by a conference in the Middle East. All over Asia a new consciousness is stirring and it is certain that problems will be focussed in these conferences, the treatment of which will require the assistance of other agencies of the United Nations.

These are but examples. The International Labour Organization is naturally keenly interested in all new forms of economic development because of their social repercussions, and there may often be social problems, which cannot be dealt with without concurrent economic measures.

It would be wrong, however, to conclude that

Tout accord qui institue une collaboration suppose naturellement des concessions de part et d'autre. Les concessions que nous avons faites, nous les avons consenties bien volontiers, car nous avons estimé qu'elles étaient plus que justifiées par les avantages que notre collaboration apportait à la grande cause que servent nos deux institutions.

D'ailleurs nous conservons, dans l'intérêt même de notre effort commun, toutes les caractéristiques fondamentales de notre constitution qui a cette particularité unique d'être tripartite, caractéristiques qui ont fait notre force dans le passé et qui portent en elles la promesse du succès pour l'avenir. Nous agissons conformément à cette constitution, non seulement pour poursuivre les buts qui sont à proprement parler dans le champ de nos activités, mais aussi pour susciter des appuis toujours plus puissants à l'action des Nations Unies, dont nous sommes fiers d'être maintenant l'associé reconnu.

Nous comptons sur l'Organisation des Nations Unies pour maintenir la paix car, faute de paix, le monde est voué à la destruction. Nous comptons aussi sur cette Organisation pour s'occuper des problèmes de finance, de commerce international, de développement, agricole, d'organisation des transports, de santé, du progrès en matière d'éducation, ce qui est indispensable afin que la paix ne soit pas un concept dangereusement vide de sens. Nous comptons en particulier sur le Conseil économique et social pour élaborer le cadre d'un ordre économique et financier qui permette d'employer à l'amélioration de l'existence humaine, les ressources illimitées du monde.

De notre côté, nous apportons les résultats substantiels de plus d'un quart de siècle de travail. Nous apportons aussi la volonté ferme de continuer à mettre notre expérience au service du progrès de la justice sociale, afin d'assurer une équitable répartition de la production mondiale, et qu'ainsi l'ensemble de tous ces efforts puisse avoir une base de plus en plus solide.

Peut-être dois-je vous avertir que nous pourrions vous soumettre certains problèmes à résoudre. C'est ainsi que déjà nous avons porté devant le Conseil économique et social des discussions ayant trait à l'industrialisation, qui se sont déroulées au sein de notre conférence régionale à Mexico au mois d'avril dernier. Nous tiendrons, l'automne prochain à New-Delhi, une conférence asiatique qui sera suivie d'une conférence dans le Moyen-Orient. Un esprit nouveau se fait jour dans l'Asie toute entière. Il est certain qu'au cours de ces conférences l'attention se concentrera sur certains problèmes qui devront être traités avec l'aide d'autres institutions de l'Organisation des Nations Unies.

Voilà quelques exemples seulement. Il est naturel que l'OIT porte un vif intérêt à toutes les formes nouvelles de l'évolution économique à cause de leurs répercussions sociales. Fréquemment des problèmes sociaux se poseront qui ne pourront être traités en les isolant des mesures qui se présentent concurremment dans l'ordre économique.

Cependant, il serait erroné d'en conclure que

you should therefore regard us as a liability rather than an asset. The measure of the success of the United Nations will be the degree in which the world turns to it for guidance and help.

But if it may often be our lot to increase your responsibilities we shall feel with greater intensity that we must do all in our power to aid you in the burdens you may assume; and it may equally well be that in the treatment of some of your problems, for example those of European reconstruction, there may be aspects of them in which you would wish to have our active assistance. In any such contingency I am confident you may count on it to the full.

It is in this spirit that we hail the decision taken today. We see in it a welcome partnership of service in the cause of international peace. The smooth working of that partnership is guaranteed by the excellent relations which have already been established between our two organizations. You, Mr. Secretary-General, by your visit to the International Labour Conference at Montreal most happily inaugurated those personal contacts on which the smooth running of co-operation so much depends. But you did more. You and I, renewing an acquaintance that goes back twenty years, found that we could discuss with mutual confidence and complete frankness our common problems. And the address which you delivered to the Conference inspired all with the feelings of respect and admiration for the sincerity, energy and courage with which you are facing your formidable task.

The peoples of the world have placed their hopes in the United Nations. The International Labour Organization esteems it a privilege, that henceforth we shall work with you in bringing these hopes to fruition.

191. Transfer to the United Nations of certain non-political functions and activities of the League of Nations, other than those pursuant to international agreements: report of the Joint Second and Third Committee: resolution (document A/243)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Joint Second and Third Committee on the transfer to the United Nations of certain non-political functions and activities of the League of Nations, other than those pursuant to international agreements (annex 86).

I call upon Mr. Chang, Rapporteur.

L'OIIT devrait être considérée par les Nations Unies comme une charge plutôt que comme un actif. L'Organisation des Nations Unies réussira dans son œuvre dans la mesure même où le monde se tournera vers elle pour lui demander ses directives et son assistance.

Mais s'il pourra fréquemment se produire que nous venions accroître vos responsabilités, nous sentirons alors plus intensément que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider à assumer une partie des charges qui vont vous incomber. Il peut aussi se produire que lorsque vous traiterez certains de vos problèmes, ceux de la reconstruction de l'Europe par exemple, certains aspects de ces problèmes vous amènent à souhaiter que nous vous apportions notre plein concours. En toutes circonstances de cet ordre, je tiens à déclarer que vous pouvez compter entièrement sur notre collaboration.

C'est dans cet esprit que nous saluons la décision que l'Assemblée générale vient de prendre aujourd'hui. Nous voyons dans cette décision le début d'une association heureuse destinée à servir la cause de la paix internationale. Les relations excellentes qui existent déjà entre nos deux organisations sont une garantie du bon fonctionnement de cette association. Vous-même, Monsieur le Secrétaire général, vous avez, lors de votre visite à la Conférence internationale du travail à Montréal, inauguré de la manière la plus heureuse ces contacts personnels dont dépend si largement l'harmonie de notre coopération. Mais vous avez fait mieux encore. Vous et moi, nous avons constaté, en rétablissant des relations nouées il y a vingt ans, que nous pouvions discuter nos problèmes communs en toute confiance et avec la plus complète franchise. Le discours que vous avez prononcé à la Conférence internationale du travail a fait naître chez tous des sentiments de respect et d'admiration pour la sincérité, l'énergie et le courage avec lesquels vous envisagez votre redoutable tâche.

Les peuples du monde ont placé leurs espoirs en les Nations Unies. L'Organisation internationale du Travail considère comme un privilège de pouvoir travailler dorénavant avec vous à faire de ces espoirs une réalité.

191. Transfert aux Nations Unies de certaines fonctions et activités non politiques de la Société des Nations autres que celles lui appartenant en vertu d'accords internationaux. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution (document A/243)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions, relatif au transfert aux Nations Unies de certaines fonctions et activités non politiques de la Société des Nations autres que celles lui appartenant en vertu d'accords internationaux (annexe 86).

Je donne la parole à M. Chang, Rapporteur.

Mr. CHANG (China), Rapporteur: In accordance with the resolution adopted by the General Assembly on 12 February 1946 and the resolution adopted by the Economic and Social Council on 16 February 1946, the Secretary-General submitted to the Economic and Social Council, at its third session, a report dated 26 September 1946 concerning the provisional assumption and continuation of certain non-political functions and activities of the League of Nations, other than those exercised pursuant to international agreements.

The Economic and Social Council took note of the Secretary-General's report on 2 October 1946 and has transmitted it to the General Assembly. The General Assembly recognizes that it is desirable for the United Nations to assume and continue the non-political functions and activities of the League of Nations which are described in the report of the Secretary-General dated 26 September 1946.

The Rapporteur then read the text of the resolution.

This resolution shall not effect any decision of the General Assembly with respect to functions and activities exercised by the League of Nations pursuant to international agreements.

The PRESIDENT (*translated from French*): If no one wishes to speak I shall consider the resolution as adopted unanimously.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

192. Housing and town planning: report of the Joint Second and Third Committee: resolution (document A/244)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on our agenda is the report of the Joint Second and Third Committee on housing and town planning (annex 87).

I call upon Mr. Chang, Rapporteur.

Mr. CHANG (China), Rapporteur: The Joint Second and Third Committee recommends to the General Assembly the adoption of its proposed resolution.

The Rapporteur then read the text of the resolution.

The PRESIDENT (*translated from French*): If no one wishes to speak I shall consider the resolution as adopted unanimously.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

Note: *At this point in the meeting the General Assembly continued the elections provided for under the terms of the resolution adopted at the sixty-fourth meeting concerning the transmission of information communicated by Members under Article 73, paragraph e, of the Charter. For the record of the elections, see page 1390.*

M. CHANG (Chine), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): Conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 12 février 1946 et à la résolution adoptée par le Conseil économique et social le 16 février 1946, le Secrétaire général a soumis à ce Conseil, à sa troisième session, un rapport en date du 26 septembre 1946 sur la reprise et la continuation provisoires de certaines fonctions et activités non politiques de la Société des Nations, autres que celles lui appartenant en vertu d'accords internationaux.

Le Conseil économique et social a pris note, le 2 octobre 1946, du rapport du Secrétaire général et l'a transmis à l'Assemblée générale. L'Assemblée reconnaît qu'il serait souhaitable que les Nations Unies assument et poursuivent les fonctions et activités non politiques de la Société des Nations, énumérées dans le rapport présenté le 26 septembre 1946 par le Secrétaire général.

Le Rapporteur lit le texte de la résolution.

Cette résolution ne saurait influencer en rien sur une décision de l'Assemblée générale relative aux fonctions et activités exercées par la Société des Nations en vertu d'accords internationaux.

Le PRÉSIDENT: Si personne ne demande la parole, je considérerai la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

192. Habitat et urbanisme. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution (document A/244)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions, relatif à l'habitat et à l'urbanisme (annexe 87).

Je donne la parole à M. Chang, Rapporteur.

M. CHANG (Chine), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): La Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions recommande à l'Assemblée générale l'adoption de la résolution proposée.

Le Rapporteur lit le texte de la résolution.

Le PRÉSIDENT: Si personne ne demande la parole, je considérerai la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Note: *A ce moment, l'Assemblée générale continue à procéder aux élections prévues par la résolution, adoptée à la soixante-quatrième séance, concernant la transmission des renseignements communiqués par les Membres en application de l'Article 73, paragraphe e, de la Charte. Pour le compte rendu des élections, voir page 1390.*

193. Provision of expert advice by the United Nations to Member States: report of the Joint Second and Third Committee: resolution (document A/245)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on the agenda is the report of the Joint Second and Third Committee on the provision of expert advice by the United Nations to Member States (annex 88).

I call upon Mr. Chang, Rapporteur.

Mr. CHANG (China), Rapporteur: This matter is really one of great potential significance. It deals with furnishing expert advice to countries comparatively less developed. On another occasion before the Economic and Social Council, another term was given to such areas, namely, "the low pressure areas." It is really in these areas where the conflicts and contentions among the great Powers are often centred.

The Rapporteur then read the text of the resolution with the amendments.

The PRESIDENT (*translated from French*): Does anyone wish to speak? If not I shall regard the resolution as adopted unanimously.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

194. Translation of the classics: report of the Third Committee: resolution (document A/252)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on the agenda is the report of the Third Committee on the translation of the classics (annex 89).

I call upon Mrs. Lionaes, Rapporteur.

Mrs. LIONAES (Norway), Rapporteur: May I submit for your consideration and, I believe, unanimous approval, the report of the Third Committee on the Lebanese proposal for the translation and publication of the classics. The representative of Lebanon called our attention to the fact that the General Assembly should also initiate studies and action in social and cultural as well as in economic and political fields. We all know to what extent human progress and common welfare were influenced throughout the centuries by the great books called "classics" read by educated people in all parts of the world.

What is suggested now is a study and enquiry as to what extent the common people of all the United Nations can better profit from the world's treasury of stored wisdom and how the better services of translation, distribution and exchange of the great books of mankind can be made available to all. Especially in the backward countries and among the great masses of

193. Conseils techniques à donner aux Etats Membres par l'Organisation des Nations Unies. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution (document A/245)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions, relatif aux conseils techniques à donner aux Etats Membres par l'Organisation des Nations Unies (annexe 88).

Je donne la parole à M. Chang, Rapporteur.

M. CHANG (Chine), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): La question a une portée qui peut être très considérable. Il s'agit des conseils techniques qui pourraient être donnés à des pays relativement peu développés, à ces pays qu'en une autre occasion, au Conseil économique et social, on a nommés les "zones de basse pression". En fait, ces zones sont souvent le siège de conflits et de luttes entre les grandes Puissances.

Le Rapporteur donne lecture du texte de la résolution avec les amendements.

Le PRÉSIDENT: Si personne ne demande la parole, je considérerai la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

194. Traduction des classiques. Rapport de la Troisième Commission. Résolution (document A/252)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Troisième Commission, relatif à la traduction des classiques (annexe 89).

Je donne la parole à Mme Lionaes, Rapporteur.

Mme LIONAES (Norvège), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): Je sou mets à votre examen le rapport de la Troisième Commission sur la proposition libanaise visant la traduction et la publication des classiques, et j'espère que vous l'approuverez à l'unanimité. Le représentant du Liban a attiré notre attention sur le fait que l'Assemblée générale devrait faire entreprendre des études et des initiatives dans les domaines social et culturel aussi bien qu'économique et politique. Nous savons tous à quel point le progrès humain et le bien-être de tous ont été influencés au cours des âges par les grands ouvrages appelés "classiques", dont les personnes cultivées font leur lecture dans les diverses parties du monde.

Cette résolution suggère que l'on entreprenne une étude et une enquête pour établir dans quelle mesure les éléments populaires des Nations Membres de notre Organisation pourraient profiter plus largement de ce trésor de sagesse accumulée, et comment la traduction, la diffusion et l'échange des principaux livres publiés aux différentes époques de l'histoire de l'humanité

workers and peasants of the world, there should be much better acquaintance with the great ideas of international peace and understanding, of social progress and common welfare, as embodied in the great works of all nations, races and religions.

May I remind you that the Committee spent considerable time in discussing this problem and perfecting the Lebanese proposal, mainly by stressing the need of co-operation with UNESCO in such a study. My committee adopted this proposal unanimously and I hope the General Assembly will do the same.

The PRESIDENT (*translated from French*): I shall now put to the vote the resolution proposed by the Third Committee.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

Note: *At this point in the meeting the General Assembly continued the elections provided for under the terms of the resolution adopted at the sixty-fourth meeting concerning the transmission of information communicated by Members under Article 73, paragraph e, of the Charter. For the record of the elections, see page 1390.*

195. Establishment of World Health Organization: reports of the Third and Fifth Committees: resolution (documents A/216 and A/268)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on the agenda is the report of the Third Committee on the establishment of World Health Organization (annexes 90, 90a).

I call upon Mrs. Lionaes, Rapporteur.

Mrs. LIONAES (Norway), Rapporteur: I have the honour to present to the General Assembly the resolution on the World Health Organization.

At the San Francisco Conference in 1945, the question of the establishment of a World Health Organization was first raised, as you know, by the delegations of China and Brazil. The Economic and Social Council in February 1946 in London, decided to convene a conference for the purpose of establishing this Organization.

The first steps in that field were taken by the Technical Preparatory Committee which met in Paris in March 1946, and drew up general proposals for the constitution of the World Health Organization.

The International Health Conference, which was the first international conference to be held under the auspices of the United Nations, met in New York in June and July of this year. This conference established the following instruments:

pourraient être mis à la disposition de tous. En particulier dans les pays moins évolués et parmi les grandes masses de travailleurs et de paysans du monde, il faudrait que l'on connût mieux les grandes idées de paix et de concorde internationales, de progrès social et de bien-être commun, telles qu'elles se trouvent exprimées dans les grandes œuvres littéraires de toutes les nations, de toutes les races et de toutes les religions.

Je rappelle que la Commission a passé beaucoup de temps à étudier ce problème et à mettre au point la proposition libanaise, principalement en soulignant la nécessité d'une coopération avec l'UNESCO en cette matière. La Commission a adopté cette résolution à l'unanimité, et j'espère que l'Assemblée générale agira de même.

Le PRÉSIDENT: Je vais mettre aux voix la résolution proposée par la Troisième Commission.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

Note: *A ce moment, l'Assemblée générale continue à procéder aux élections prévues par la résolution adoptée à la soixante-quatrième séance, concernant la transmission des renseignements communiqués par les Membres en application de l'Article 73, paragraphe e, de la Charte. Pour le compte rendu des élections, voir page 1390.*

195. Création de l'Organisation mondiale de la santé. Rapport des Troisième et Cinquième Commissions. Résolution (documents A/216 et A/268)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport des Troisième et Cinquième Commissions, relatif à la création de l'Organisation mondiale de la santé (annexes 90, 90a).

Je donne la parole à Mme Lionaes, Rapporteur.

Mme LIONAES (Norvège), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale la résolution concernant l'Organisation mondiale de la santé.

C'est lors de la Conférence de San-Francisco, en 1945, que la question de créer une Organisation mondiale de la santé a été posée pour la première fois, et, comme vous le savez, sur l'initiative des délégations de la Chine et du Brésil. En février 1946, à Londres, le Conseil économique et social a décidé de convoquer une conférence pour créer une telle organisation.

Les premières mesures furent prises à cette fin par le Comité technique préparatoire réuni à Paris, en mars 1946, qui a élaboré des propositions d'ordre général pour la constitution de l'Organisation mondiale de la santé.

La Conférence internationale de la santé a été la première conférence internationale qui se soit tenue sous les auspices des Nations Unies. Elle s'est réunie à New-York en juin et en juillet 1946. Elle a adopté les instruments suivants:

1. Final act of the International Health Conference.

2. Constitution of the World Health Organization.

3. Arrangement concluded by the Governments represented at the International Health Conference establishing an Interim Commission of the World Health Organization.

4. Protocol concerning the *Office International d'hygiène publique*.

At the conclusion of the Conference, sixty-one States signed the above final instruments — two only without reservations — United Kingdom and China. Canada has subsequently deposited its instrument of acceptance relating to the Constitution and Protocol, and Iran has notified its acceptance of the Constitution and Agreement.

In September 1946, the Economic and Social Council adopted a resolution recommending that the General Assembly take the necessary measures for the establishment of the World Health Organization. The resolution was unanimously adopted by the Third Committee. The question of health throughout the world is of such importance that it is now the task of the General Assembly to adopt this resolution and to urge all Governments to ratify the signatures, so that the Organization can come into force at the earliest possible date.

The PRESIDENT (*translated from French*): If there is no objection I shall regard the resolution proposed by the Third Committee and the conclusions of the Fifth Committee's report as adopted unanimously.

Decision: *The resolution proposed by the Third Committee and the conclusions of the Fifth Committee's report were adopted unanimously.*

196. Registration and publication of treaties and international agreements: report of the Sixth Committee: resolution (document A/266)

The PRESIDENT (*translated from French*): The next item on the agenda is the report of the Sixth Committee on registration and publication of treaties and international agreements (annex 91).

I call upon Mr. Bailey, Rapporteur.

Mr. BAILEY (Australia), Rapporteur: I would like to, on behalf of the Committee, direct your attention to the resolution proposed by the Committee on the registration and publication of treaties and international agreements. It contains regulations to give effect to Article 102 of the Charter of the United Nations. The resolution is only a line, and the regulations are some pages, which are set forth on pages 3 to 9 of document A/266. I think, sir, you would not wish me to read the resolution, but merely to present it and to present with it, the text of the draft regulations for endorsement.

1. L'acte final de la Conférence internationale de la santé.

2. La constitution de l'Organisation mondiale de la santé.

3. L'accord conclu par les Gouvernements représentés à la Conférence internationale de la santé constituant une Commission provisoire de de l'Organisation internationale de la santé.

4. Le protocole concernant l'Office international d'hygiène publique.

A la fin de la Conférence, soixante et un Etats ont signé les instruments définitifs mentionnés ci-dessus; deux pays seulement n'ont pas fait de réserves: le Royaume-Uni et la Chine. Ultérieurement, le Canada a effectué le dépôt de son instrument d'acceptation de la constitution et du protocole, et l'Iran a fait connaître qu'il acceptait la constitution et l'accord.

En septembre 1946, le Conseil économique et social a adopté une résolution recommandant à l'Assemblée générale de prendre les dispositions nécessaires en vue de la création de l'Organisation mondiale de la santé. La Troisième Commission a adopté cette résolution à l'unanimité. La question de la santé a, dans le monde, une importance telle que l'Assemblée générale a le devoir d'adopter la résolution qui lui est soumise et de demander instamment que tous les Gouvernements ratifient leurs signatures afin que l'Organisation puisse être créée dans le plus bref délai possible.

Le PRÉSIDENT: S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que la résolution proposée par la Troisième Commission, ainsi que les conclusions du rapport de la Cinquième Commission, sont adoptées à l'unanimité.

Décision: *La résolution proposée par la Troisième Commission et les conclusions du rapport de la Cinquième Commission sont adoptées à l'unanimité.*

196. Enregistrement et publication des traités et accords internationaux. Rapport de la Sixième Commission. Résolution (document A/266)

Le PRÉSIDENT: Le point suivant à l'ordre du jour est le rapport de la Sixième Commission relatif à l'enregistrement et à la publication des traités et accords internationaux (annexe 91).

Je donne la parole à M. Bailey, Rapporteur.

M. BAILEY (Australie), Rapporteur (*traduit de l'anglais*): Je voudrais, au nom de la Sixième Commission, attirer votre attention sur la résolution proposée par cette Commission concernant l'enregistrement et la publication des traités et accords internationaux. Elle contient un projet de règlement visant à donner effet à l'Article 102 de la Charte des Nations Unies. La résolution tient en une seule ligne; quant au projet de règlement, il s'étend sur plusieurs pages, les pages 4 à 9 du Document A/266. Je pense, Monsieur le Président, que vous ne désirez pas que je lise la résolution, mais que vous voulez que je me borne à la présenter à l'Assemblée et que je lui soumette en même temps le projet de règlement pour qu'elle veuille bien le confirmer.

The PRESIDENT (*translated from French*): Is there any objection to these proposals? If not I shall regard the resolution as adopted unanimously.

Decision: *The resolution was adopted unanimously.*

197. Transmission of Information under Article 73e of the Charter (document A/249). Election of eight members to the ad hoc Committee

The proceedings which follow took place during the course of the session, but for the sake of clarity have been co-ordinated here.

The PRESIDENT (*translated from French*): I would like to remind you that the following countries, which must supply the information, cannot be elected: Australia, Belgium, Denmark, France, Netherlands, New Zealand, United Kingdom and the United States of America.

The votes of the delegations were taken in turn by secret ballot.

The PRESIDENT (*translated from French*): The result of the voting is as follows:

Number of Members voting.....	52
Number of valid votes.....	52
Required majority.....	27

The number of votes obtained is as follows:

	<i>Number of votes</i>
China.....	38
Egypt.....	36
India.....	32
Brazil.....	31
Union of Soviet Socialist Republics.....	30
Philippine Republic.....	27

These six countries, having obtained the required majority, are elected to the Committee.

The following following countries also obtained votes:

	<i>Number of votes</i>
Cuba.....	25
Norway.....	25
Uruguay.....	24
Poland.....	20
Canada.....	15
Czechoslovakia.....	15
Greece.....	15
Byelorussian Soviet Socialist Republic.....	10

A series of others obtained only one or two votes.

We must therefore have a further ballot. According to Rule 84 of our rules of procedure in this second ballot only two members are to be chosen out of the four which, apart from the six elected, obtained the largest number of votes in the first ballot. The candidates in the second ballot are therefore: Cuba, Norway, Uruguay and Poland. Only two names should appear on the ballot paper.

Le PRÉSIDENT: S'il n'y a pas d'objections à ces propositions, je considérerai la résolution comme adoptée à l'unanimité.

Décision: *La résolution est adoptée à l'unanimité.*

197. Transmission des renseignements visés à l'Article 73 de la Charte (document A/249). Election des huit membres du Comité ad hoc

Les opérations de vote se sont déroulées au cours de la séance, mais pour des raisons de clarté, les résultats ont été groupés.

Le PRÉSIDENT: Je vous rappelle que les pays suivants, qui doivent transmettre les renseignements, ne peuvent être élus: Australie, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

Il est procédé au scrutin secret, par appel nominal.

Le PRÉSIDENT: Voici le résultat du vote:

Nombre de votants.....	52
Bulletins valables.....	52
Majorité requise.....	27

Ont obtenu:

	<i>Nombre de voix</i>
Chine.....	38
Egypte.....	36
Inde.....	32
Brésil.....	31
Union des Républiques socialistes soviétiques.....	30
République des Philippines.....	27

Ces six pays, ayant obtenu la majorité requise, sont élus membres du Comité.

Ont obtenu ensuite:

	<i>Nombre de voix</i>
Cuba.....	25
Norvège.....	25
Uruguay.....	24
Pologne.....	20
Canada.....	15
Tchécoslovaquie.....	15
Grèce.....	15
République socialiste soviétique de Biélorussie.....	10

Viennent ensuite toute une série de pays qui n'ont obtenu qu'une ou deux voix.

Il nous faut donc procéder à un second tour de scrutin. Conformément à l'article 84 de notre règlement intérieur, ce second tour ne doit porter que sur deux membres choisis parmi les quatre pays qui ont obtenu, après les six élus, le plus grand nombre de voix au premier tour. Sont par conséquent candidats au second tour: Cuba, Norvège, Uruguay et Pologne. Les bulletins ne doivent comporter que deux noms.

The votes of the delegations were taken in turn by secret ballot.

The PRESIDENT (*translated from French*): The result of the voting is as follows:

Number of Members voting.....	50
Number of valid votes.....	50
Required majority.....	26

The number of votes obtained is as follows:

	<i>Number of votes</i>
Cuba.....	26
Uruguay.....	25
Norway.....	24

Decision: *Cuba was elected to the Committee.*

The PRESIDENT (*translated from French*):

We shall hold another ballot for the election of one member. The countries that received the greatest number of votes are Uruguay and Norway. Representatives may vote for Uruguay or Norway only and only one name should appear on the ballot paper.

The votes of the delegations were taken in turn by secret ballot.

The PRESIDENT (*translated from French*): The result of the voting is as follows:

Number of Members voting.....	49
Number of valid votes.....	44
Required majority.....	25

The tellers compute the majority according to the number of votes cast and not according to the number of valid ballot papers. The last ballot raises a question of procedure. I must say that I feel somewhat hesitant. I do not know whether the majority should be computed on the basis of the number of valid ballot papers or on the basis of the number of votes cast, including invalid paper ballots, in which case the result would be different. Mr. Wellington Koo is an expert on this question.

Mr. Wellington Koo (China): Mr. President, in reply to the question which you have been good enough to put to me, I will recall to the Assembly that a similar question arose at the first part of the first session of the Assembly in London. There was then some doubt, and I expressed the view that, in accordance with our rules of procedure, the number of delegations which should be counted in the total number of votes were the number of delegations who were present and voting, as the rules of procedure speak of "the majority of the representatives present and voting." Therefore, those who voted, although their ballots are for one reason or another to be considered invalid, would still be counted in the total number as they are present and have voted. Thus, it would be quite in accordance with the letter and the spirit of our rules of procedure to say that the delegations which voted, although they voted incorrectly and therefore their votes should not count, should still be counted among the total number on the basis of which should decide whether there is a majority.

Il est procédé au scrutin secret par appel nominal.

Le PRÉSIDENT: Voici le résultat du second tour de scrutin:

Nombre de votants.....	50
Bulletins valables.....	50
Majorité requise.....	26

Ont obtenu

	<i>Nombre de voix</i>
Cuba.....	26
Uruguay.....	25
Norvège.....	24

Décision: *Cuba est élu membre du Comité.*

Le PRÉSIDENT: Il va être procédé à un nouveau tour de scrutin pour l'élection d'un membre. Les pays qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont l'Uruguay et la Norvège. Les représentants ne peuvent voter que pour l'Uruguay ou la Norvège. Ils n'ont qu'un nom à mettre sur les bulletins.

Il est procédé au scrutin secret par appel nominal.

Le PRÉSIDENT: Voici le résultat du troisième tour de scrutin:

Nombre de votants.....	49
Bulletins valables.....	44
Majorité requise.....	25

Les scrutateurs comptent la majorité d'après le nombre de votants et non pas d'après celui des bulletins valables. Le dernier tour de scrutin soulève des questions de procédure. Pour ma part, j'ai une hésitation. Je ne sais pas s'il faut compter la majorité sur les bulletins valables ou sur les votes exprimés, y compris les bulletins non valables, ce qui change les résultats. C'est une question sur laquelle M. Wellington Koo est expert.

M. Wellington Koo (Chine) (*traduit de l'anglais*): En réponse à la question que vous avez bien voulu me poser, Monsieur le Président, je rappellerai à l'Assemblée qu'une question analogue a été soulevée à Londres au cours de la première partie de la session. Il y avait alors un certain doute dans les esprits et j'ai exprimé l'avis que, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée, le nombre de délégations qu'il faut compter dans le total des votes, c'est le nombre de celles qui sont présentes et qui participent au scrutin puisque le règlement intérieur dit: "la majorité des représentants présents et votants". Par conséquent, les représentants qui ont pris part au scrutin, mais dont les votes ne peuvent, pour une raison quelconque, être considérés comme valables, doivent être comptés dans le nombre total des votants, du fait qu'ils sont présents à la séance et ont effectivement voté. Il serait donc tout à fait conforme à la lettre et à l'esprit du règlement intérieur de l'Assemblée de tenir compte, pour déterminer la majorité, du nombre des délégations qui ont pris part au scrutin, même si leur bulletin n'est pas valable et doit, par conséquent, être considéré comme nul.

The PRESIDENT (*translated from French*): I contested the point with Mr. Wellington Koo in London, and he won the argument. His view was accepted as being the correct one. The same difficulty had arisen, and it was decided to count the non-valid votes.

The result of the vote is therefore as follows:

Number of Members voting	49
Number of valid votes	44
Required majority	25

The number of votes obtained is as follows:

	<i>Number of votes</i>
Uruguay	24
Norway	20

Had the Assembly adopted my view, the matter would have been settled.

Mr. NISOR (Belgium) (*translated from French*): To me it seems obvious that, since the voting is shown by the ballot papers, no paper that is not valid should be counted.

The PRESIDENT (*translated from French*): There is no indication in the rules of procedure as to how we should now proceed. We can take a fresh vote, or else we might try to find some other solution. Is there any objection to our drawing lots?

Objections were made from the floor of the Assembly and it was therefore decided to continue with the vote on the following day.

The meeting rose at 12.05 a.m.

SIXTY-SIXTH PLENARY MEETING

*Held on Sunday, 15 December 1946,
at 2:30 p. m.*

CONTENTS

	<i>Page</i>
198. Report of the Economic and Social Council: report of the Joint Second and Third Committee: resolution	1393
199. Final Report of the Credentials Committee	1415
200. Provisional scheme for staff retirement, insurance funds and related benefits: report of the Fifth Committee: resolutions	1416
201. Organization and administration of the Secretariat: report of the Fifth Committee	1417
202. Housing allowances and cost of living allowances for the staff of the United Nations: report of the Fifth Committee	1417
203. Election of the eighth member of the Committee for studying information submitted by States administering Non-Self-Governing Territories	1418
204. Refugees and displaced persons: report of the Third Committee. Financial and budgetary questions relating to the International Refugee Organization: report of the Fifth Committee	1420

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

Le PRÉSIDENT: J'ai eu une controverse à Londres sur ce point avec M. Wellington Koo et il a triomphé. Sa thèse a été reconnue exacte. La même question s'était posée et on avait décidé de compter les bulletins non valables.

Par conséquent, le résultat du vote est le suivant:

Nombre de votants	49
Bulletins valables	44
Majorité requise	25

Ont obtenu:

	<i>Nombre de voix</i>
Uruguay	24
Norvège	20

Si vous aviez adopté ma manière de voir, la question aurait été réglée.

M. NISOR (Belgique): Il me paraît évident que les bulletins sont l'expression des votes. Par conséquent, seuls doivent être pris en considération comme votes les bulletins valables.

Le PRÉSIDENT: Il n'y a rien dans les règles de procédure qui nous indique comment nous devons continuer. Nous pouvons renouveler les tours de scrutin mais peut-être pourrions-nous imaginer autre chose. Est-ce que vous verriez un inconvénient à ce que nous tirions au sort?

Protestations dans l'Assemblée. Il est décidé de remettre le vote au lendemain.

La séance est levée à 0 h. 05.

SOIXANTE-SIXIÈME SEANCE PLENIÈRE

*Tenue le dimanche 15 décembre 1946, à
14 h. 30.*

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
198. Rapport du Conseil économique et social. Rapport de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions. Résolution	1393
199. Rapport final de la Commission de vérification des pouvoirs	1415
200. Projet provisoire relatif aux Caisses de retraite et de prévoyance du personnel et aux prestations connexes. Rapport de la Cinquième Commission. Résolutions	1416
201. Organisation et administration du Secrétariat. Rapport de la Cinquième Commission	1417
202. Indemnités de logement et indemnités de vie chère pour le personnel de l'Organisation des Nations Unies. Rapport de la Cinquième Commission	1417
203. Election du huitième membre du Comité chargé d'examiner les renseignements fournis par les Etats administrant des territoires non autonomes	1418
204. Réfugiés et personnes déplacées. Rapport de la Troisième Commission. Questions financières et budgétaires concernant l'Organisation internationale pour les réfugiés. Rapport de la Cinquième Commission	1420

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).